



# TRAITEMENT DES DEMANDES DE REPORT EN CAS DE FERMETURE DE SALLE

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
<b>Nombre de pièces jointes : 0</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

## A l'attention des clubs en Championnat de France

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières annonces gouvernementales concernant notamment les fermetures des gymnases et salles de sport, un protocole de demande de report a été mis en place pour ce cas de figure spécifique.

Tout d'abord, il nous semble important de rappeler que la priorité de la FFBB est de favoriser le jeu avant tout, et donc de mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour qu'un maximum de rencontres puissent se dérouler.

Dans cette optique, nous remercions par avance les clubs de faire également le maximum pour que les rencontres puissent avoir lieu, et notamment de trouver à ce titre des solutions palliatives pour s'entraîner lorsque leur salle habituelle n'est pas accessible (salle accessible dans une commune voisine, terrains extérieurs, entretien physique individualisé, ...). Au regard de la situation et au vu des arrêtés préfectoraux, nous préconisons au maximum la tenue des rencontres.

Les équipes engagées en LFB, LF2 et NM1 sont concernées par cette note ; néanmoins, une note complémentaire sera adressée aux clubs concernés dès que possible.

Nous vous informons en outre, et toujours dans l'intention de favoriser le jeu, que dans le cas où votre salle serait indisponible suite à un arrêté (par la Préfecture ou par le propriétaire de l'établissement), la Commission Fédérale des Compétitions privilégie en premier lieu une inversion de rencontre, dans le cas où le club adverse pourrait recevoir ladite rencontre. Nous vous invitons dans ce cas à procéder à une demande d'inversion via FBI dans le cadre de la procédure habituelle. Si une demande d'inversion intervient moins de 72 heures avant le début

de la rencontre, nous vous remercions de doubler cette demande d'un mail à la Commission Fédérale des Compétitions (avec le club adverse en copie).

Si aucune solution pour inverser la rencontre n'est trouvée, une demande de report pourra alors être effectuée au travers du formulaire en ligne disponible via le lien suivant :

[FORMULAIRE](#)

Nous vous remercions de bien vouloir remplir un formulaire pour chaque rencontre sur laquelle vous souhaitez effectuer une demande de report.

Pour information, si le report est accepté par la Commission Fédérale des Compétitions, celle-ci fixera la nouvelle date de la rencontre à la première date libérée du calendrier. **En cas de cumul important de rencontres reportées, toutes les rencontres de la phase aller devront obligatoirement être jouées avant la dernière journée de la phase aller.**

Pour que votre demande puisse être étudiée, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre par mail ([sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)) les éléments justifiant cette demande (arrêté préfectoral, arrêté de la Mairie, ...). **Les demandes de report n'étant pas accompagnées d'éléments justificatifs seront automatiquement refusées.**

Nous vous rappelons qu'en cas de demande de report formulée moins de 72h avant la rencontre, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la Commission Fédérale des Compétitions ([sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)) ainsi que l'ensemble des acteurs de la rencontre (club adverse, officiels, ...), par téléphone et par mail, afin d'éviter tout frais inutile.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Contact :

Tel : 01.53.94.25.42

E-mail : [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale des Compétitions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Clubs, Jeunesse et Territoires – Compétitions & Vivre Ensemble	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-09-29 NOTE LR CD CLUBS - 5 Traitement des demandes de report en cas de fermeture de salle - VFIN	